

L'hon. M. CHAPLIN: Nullement et le sujet ne m'embarasse aucunement. J'avais des raisons personnelles, et ainsi qu'un honorable membre l'a dit, cela ne vous regarde pas. Dans tous les cas, je ne voterais certainement pas en faveur de son adoption.

Nous avons maintenant le spectacle d'un parti discrédité qui se présente devant le pays avec une politique diamétralement opposée à sa politique généralement admise et énoncée au cours des dernières sessions. Les membres de la droite sont maintenant prêts à abandonner leurs principes sachant que le sentiment populaire leur est hostile. Ils prétendent vouloir faire quelque chose contre les Etats-Unis et réduire la préférence britannique afin de détourner le commerce avec ce dernier pays vers la Grande-Bretagne. Je désire référer brièvement à quelques-uns de ces articles.

A la première page des propositions budgétaires du ministre des Finances, je relève des articles, tels que les porcs sur pied, les animaux, les viandes, les conserves de viande et autres viandes, le suif, la cire d'abeille, les œufs. Permettez-moi de dire que c'est là une blague, en rapport avec la préférence britannique.

M. YOUNG (Saskatoon): Qu'entendez-vous par "blague" (*bunk*)?

L'hon. M. CHAPLIN: C'est une blague pure et simple, et si mon honorable ami ignore ce que blague veut dire, il ferait mieux de consulter un dictionnaire. Prenons ces articles les uns après les autres. On a importé quatre bêtes à cornes dans ce pays au taux de l'ancien tarif. On n'a pas importé de porcs vivants. Et cependant on offre à la Grande-Bretagne de nous vendre de ces produits. Les droits sur les conserves de viande sont réduits de 2½ p. 100. Pour ce qui est des autres viandes, l'Angleterre aurait peut-être pu établir un commerce avec nous, mais le Gouvernement a eu bien soin de ne pas réduire les droits préférentiels sur cet article. Ces droits restent à 2c. par livre comme auparavant. Pourquoi? Parce que le Gouvernement a eu l'expérience de la réduction des droits sur les viandes et le beurre de l'Australie et leurs amis n'ont pas appuyé le Gouvernement bien longtemps sur cette mesure que le Gouvernement a dû abandonner.

Vient ensuite le suif. On n'a pas importé de suif de Grande-Bretagne dans ce pays depuis nombre d'années, mais nous en importons beaucoup des Etats-Unis. Nous n'importons pas de cire d'abeille du Royaume-Uni. Quant aux œufs, dans la coquille, nous en avons importé quelques douzaines de la Grande-Bretagne. Mais relativement au second article, les œufs décoquillés, voici ce qui arrive. C'est là un

bon commerce et le Royaume-Uni nous envoie 1 million de livres d'œufs, soit pour une valeur de \$120,000. Qu'a fait le Gouvernement à ce sujet? Il a élevé les droits. Il n'a pas voulu que la Grande-Bretagne continue ce commerce. Il a eu peur. Mais sur l'article suivant concernant les œufs, comme le commerce n'était pas très fort, les importations atteignant la somme de \$4,000 seulement, le Gouvernement a réduit les droits, donnant une préférence de 10 p. 100 au lieu de 15 p. 100. C'est justement ces propositions que je qualifie de blague.

Prenez le beurre! Mais à quoi cela sert-il? La Grande-Bretagne nous vend-elle du beurre? On en a importé quelques livres, mais qui peut dire d'où il venait? La Grande-Bretagne fait le commerce dans le monde entier. De plus, nous ne voulons pas du beurre de l'Angleterre plus que de celui de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande.

J'arrive au numéro concernant le levain comprimé. Le Gouvernement va, je suppose, faire passer le commerce de cette denrée à l'Angleterre. Actuellement, tout le levain importé vient des Etats-Unis; les Américains ont des agences dans tout le pays.

Prenez le sarrasin et les haricots; ces derniers sont imposés au tarif intermédiaire et au tarif général, mais entrent en franchise sous celui de la préférence britannique. Pourquoi? Afin que nos gens puissent acheter des haricots cultivés un peu partout dans l'empire de préférence à ceux qu'on cultive chez nous. Ce n'est pas le genre de protection que je désire voir établir. On laisse entrer en franchise le sarrasin, l'orge et la farine de maïs; ces numéros figurent à la deuxième page des résolutions, autre page d'inepties, et l'on n'a pas besoin de me demander pourquoi je la qualifie ainsi.

J'arrive maintenant à la farine d'avoine. Nous avons acheté de Grande-Bretagne, en 1929, 438 livres de ce produit. Quant au seigle, depuis quatre ans nous n'en avons importé que 106 boisseaux de Grande-Bretagne. La farine d'avoine qu'on propose de laisser entrer en franchise ne figure pas dans nos importations de Grande-Bretagne.

Le Gouvernement laisse aussi entrer en franchise le blé venant de Grande-Bretagne. Voilà encore une blague. Voici les faits au sujet du blé et de la farine: En 1929, nous avons importé 75,000 barils de farine des Etats-Unis et 134 de Grande-Bretagne. Et le plus drôle, c'est que cette farine venue de Grande-Bretagne n'a pas été taxée à l'importation. Imaginez qu'on la laisse entrer en franchise aujourd'hui. Venant de Grande-Bretagne elle n'était pas taxée auparavant et nous n'en avons importé que 134 barils, tandis qu'il en est venu 75,000 barils des Etats-Unis qui